

N° UTILES

URGENCES : 24h/24, 7j/7 :		Mairie : (fermé le jeudi après-midi)	
SAMU	15 ou 112	Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30	02.98.27.94.22
POMPIERS	18 ou 112	contactmairie@camaretsurmer.fr – www.camaret-sur-mer.fr	
GENDARMERIE	17	Assainissement Urgences	06.86.25.18.02
CROSS CORSEN (secours maritime)	196	Restaurant Scolaire :	02.98.27.81.83
PHARMACIE DE GARDE	32 37	Capitainerie du Notic :	02.98.27.89.31
Médecins :		Camping Municipal : rue du Grouannoc	02.98.27.91.31
Dr HAU MIOU FAH	02.98.27.91.35	Maison des Jeunes :	09.67.56.82.90
Dr ROBIN et Dr DUMONT, 8h30-19h, du lundi au vendredi	02.98.86.72.96	ALSH : rue Général Leclerc	02.98.81.45.18
Week-end et jours fériés, pour connaître le médecin de garde de la presqu'île, composer le 15	15	Garderie Municipale :	02.98.27.91.48
Infirmiers :		Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux :	02.98.27.86.28
MENTEC/QUINARD/CASCELLA-PALUD/PETIT		Du mardi au jeudi de 9h30-12h/16h-18h – Samedi 9h30-12h	
Rue du Château d'Eau	06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30	Déchèterie de Navarrou : (sauf le mercredi)	02.98.27.95.28
F. CAPRIOLI/V. GHODBANE		Du lundi au samedi : 9h-11h55/13h30-17h55	
Rue du Chanoine Bossennec	02.98.73.17.84 ou 06.77.54.01.36	EHPAD Ti ar Garantez : rue du Docteur Vourch	02.98.27.83.79
Psychologue :		Office de Tourisme : rue des Quatre Vents	02.98.27.93.60
Caroline VAIREAUX	06.46.44.20.74	ULAMIR - centre social de la presqu'île :	02.98.27.01.68
Ostéopathe D.O. : KERLIDOU Gilbert	02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19	Centre Départemental d'Action Sociale de Crozon	
Ostéopathe D.O.F. : THOMAS Noémie 2 rue du 19 mars 1962	06.09.98.69.40	Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-17h	02.98.27.10.26
Pharmacie : 1 quai Gustave Toudouze	02.98.27.90.78	Presse - correspondants locaux :	
Masseurs-Kinésithérapeutes :		Le Télégramme Isabelle PIETRI : pietri.isabelle@gmail.com	06.71.15.39.82
QUEMENEUR P-Y et MARC E - rue du Château d'Eau	02.98.27.91.49	Ouest France Gilles PAPE : gillespape@hotmail.com	06.33.96.29.32
RAVEZ P. - place Saint Thomas	02.56.04.80.73 ou 06.79.47.88.94	Christine BRUERE : christinebruere18@gmail.com	06.62.60.83.77
BAPST L./DESSEVRES Ch. - 599 rue du Général Leclerc	02.98.73.80.64	SPA – Crozon	07.85.03.60.74

Informations de la Mairie

Zone de rencontres : une zone bleue de stationnement **limité à 1h30** est créée sur les quais. Cette réglementation s'applique **du 1^{er} juin au 30 septembre du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**. Le stationnement est libre en dehors de ces horaires, les week-ends et les jours fériés.

« **Nos toilettes ne sont pas des poubelles** » : Merci à tous de respecter cette règle et de ne jeter que du papier toilette dans vos WC. Les lingettes, les protections périodiques, les cotons-tiges, les médicaments, les lentilles de contact, les gants ou les préservatifs peuvent endommager les réseaux de canalisations et surtout provoquer des bouchons obligeant des interventions curatives ayant un coût pour la collectivité. Ces déchets sont donc à déposer dans le bac des **déchets non recyclables**.

Modification de l'éclairage public : A compter du 15 juin et jusqu'au 30 septembre, extinction de l'éclairage public du lundi au jeudi à 23h00, les vendredis, samedis et dimanches à 1h00 du matin. Exception faite des quais.

Animaux sur les plages : Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation sur l'accès des chevaux et chiens aux plages du département du Finistère : « Afin de garantir la sécurité et la salubrité publiques, l'interdiction faite aux chevaux et chiens d'accéder aux plages, se justifie tout particulièrement en période estivale, de forte affluence en ces lieux ; qu'ainsi, cette interdiction est utilement limitée à la période courant **du 1^{er} juin au 30 septembre** inclus de chaque année. »

Bruits de voisinage : Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : « Bruits dans les propriétés privées :

Article 19 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : des lundis aux vendredis de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 20 : Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils ménagers, d'instruments de musique... En outre les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Article 21 : De même, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute précaution de nature à ne pas importuner le voisinage. A cette fin, l'emploi de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive doit, le cas échéant, être employé. »

Journée « nettoyage des plages » : La mairie de Camaret-sur-Mer recherche des volontaires pour venir prêter mains fortes à l'association « **Déferlantes** » de Camaret, aux volontaires de l'Île Longue et à des élèves de l'école Louise Michel. Le rendez-vous est fixé **le mardi 20 juin** à 9h00 à la plage du Corréjou. Merci d'apporter vos gants de protection pour cela et vous inscrire, par le lien « <https://forms.gle/gQd1NmAGKQkNfxaP7> ». Clôture des inscriptions le 16 juin.

Cérémonie FFL

Cérémonie au monument de la Pointe de Pen-Hir dédiée « aux Bretons de la France Libre » le dimanche 25 juin : à 10h45, accueil des autorités civiles et militaires – à 11h : revue des porte-drapeaux, lecture de l'appel du Général de Gaulle et dépôt de gerbes.

CCAS – Solidarité

Banque Alimentaire : prochaine distribution **le jeudi 15 juin**.

Permanence des services de l'Architecte des bâtiments de France

Vous avez un projet en site classé, inscrit ou situé dans le périmètre d'un monument historique Bâtiments de France. Une permanence de l'Architecte des Bâtiments de France est prévue à la Mairie de Camaret-sur-Mer **le vendredi 30 juin 2023**.

Cette permanence gratuite, **sur rendez-vous**, est proposée pour informer, conseiller et guider les porteurs de projets situés en sites naturels (classés et inscrits) et dans les périmètres monuments historiques.

Pour bénéficier de ce service, il convient de prendre rendez-vous au 02.98.27.94.22 en précisant la nature et le lieu du projet. Afin de préparer cet entretien, il conviendra, au préalable, d'apporter en mairie toutes informations utiles sur le projet : plans, esquisses, photos...

France Services - Aide aux démarches administratives et numériques

Permanence à la mairie de Camaret-sur-Mer **le mercredi 14 juin**, de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02.98.27.22.54 ou france.service@comcom-crozon.bzh

Permanences à Crozon - maison de l'emploi : lundi-mardi : 9h-12h30/13h30-17h, mercredi : 13h30-17h (le 4^{ème} mercredi : 9h-12h30/13h30-17h), jeudi : 9h-12h30 et le vendredi : 9h-12h30/13h30-15h.

Vie locale - Associations

Tour Vauban :

- **Exposition L'Île Longue : un autre regard sur la mer**. Cet été, la Tour Vauban accueille l'exposition temporaire *L'Île Longue : un autre regard sur la mer*. L'exposition est réalisée par la base de l'Île Longue, en partenariat avec Naval Group, Ariane Group et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. **Du samedi 3 juin au vendredi 1er septembre, de 10h à 18h** - Espace d'accueil de la Tour Vauban, Camaret-sur-Mer. Gratuit. Contact : 02.98.27.91.12.

- **Ouverture gratuite** : à la Tour Vauban pour tout public tous les 1ers dimanches du mois (sauf juillet/août) : **3 septembre, 8 octobre et 5 novembre, de 14h à 18h**. Venez (re)découvrir la fortification de Vauban, le seul site en Bretagne inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le centre d'interprétation de la Tour Vauban est en accès libre.

Samedi 10 juin : Assemblée Générale de l'association Voiles de Camaret à 10h00 au centre APAS, route de Pen-Hir. Les adhérents et sympathisants y sont cordialement conviés. L'AG est suivie d'un repas de 22€ au bénéfice du centre APAS. Pour une organisation optimale, merci de confirmer votre présence dans les meilleurs délais au 06.48.84.60.25 ou contact@voiles-de-camaret.fr

Dimanche 11 juin :

- **Vide greniers** place Charles de Gaulle et quai Toudouze, organisé par le Comité de Jumelage. Renseignements au 07.88.67.29.01.

- **Stand de sensibilisation à la préservation du littoral breton** : au vide-greniers le dimanche 11 juin, organisé par le pôle évènementiel de l'asso Uni-ver Sport en parallèle d'un rand'eau raid de 2 100 kms en 25 jours.

Mardi 13 juin :

- **Sortie découverte des plantes sauvages comestibles de bord de mer** avec Pascal Auger **le mardi 13 juin**, organisée par l'association « les Amis du Quartier St Thomas ». **RDV à 15h** devant la salle Saint Ives (**sortie initialement prévue le samedi 17 juin**).

- **Association des Pensionnés de la Marine Marchande** : Une réunion d'information de l'A.P.M.M. se tiendra **le mardi 13 juin** à 14h30, salle St Ives à Camaret-sur-Mer. Tous les adhérents sont cordialement invités à y participer. Un moment de convivialité clôturera la réunion.

Samedi 17 juin : Kermesse de l'école Louise Michel, de 11h à 17h, organisée par l'Association des Parents d'Elèves. Restauration sur place, spectacles et stand de jeux. Venez nombreux.

Dimanche 18 juin : Marché artisanal à partir de 9h place de Gaulle et quai Toudouze, organisé par l'association « Déferlantes ».

Dimanche 25 juin : 9^{ème} pardon des Motards PENN AR BED à la Pointe Rocamadour.

Messes : Samedi 10 juin à 18h à Camaret-sur-Mer / Dimanche 11 juin à 9h30 à Landévennec et à 11h à Crozon.

Enfance et Jeunesse

Centre de loisirs du mercredi : Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en demi-journée de 9h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h30, garderie de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 18h30. Mercredi 7 juin : matin - multisports, après-midi – plage / Mercredi 14 juin : matin - multisports, après-midi - activités manuelles au choix / Mercredi 21 juin : matin - multisports, après-midi - jeux de piste / Mercredi 28 juin : matin - multisports, après-midi – cuisine / Mercredi 5 juillet : matin - multisports, après-midi - jeux en extérieur.

Inscriptions via le portail familles, par mail à accueildeleloirs@orange.fr

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre.

Les inscriptions ne seront ouvertes que par mail à partir du lundi 12 juin (pas d'inscription via le portail familles).

Menus du restaurant scolaire : semaine du 12 au 16 juin : lundi 12 : saucisson à l'ail, émincé de dinde à l'estragon, boulgour aux légumes, fromage, salade de fruit de saison / mardi 13 : salade pommes de terre-lardons, poisson du jour, tomates provençales, fromage, fruit de saison / jeudi 15 : salade betteraves-petits pois, sauté de bœuf, torti, fromage, flan nappé caramel / vendredi 16 : salade pommes de terre-lardons, flan de légumes, courgettes, fromage, glace **Semaine du 19 au 23 juin** : lundi 19 : pastèque, omelette au fromage, semoule, fromage, yaourt / mardi 20 : œuf dur mayonnaise, pilons de poulet, haricots verts, fromage, tarte aux fruits / jeudi 22 : salade de tomates au basilic, steak haché, riz Pilaf, fromage, fruit de saison / vendredi 23 : pizza, pêche du jour, chou-fleur, fromage, glace.

Maison des Jeunes : La Mdj est ouverte le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 19h00. Renseignements et inscriptions : calvez80@gmail.com ou 06.33.26.19.40.

Séjours jeunes 2023, de 11 à 17 ans, ouvert aux communes de la CCPCAM (Argol, Camaret-sur-Mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Le Faou, Roscanvel, Rosnoën et Telgruc-sur-Mer) au camping de Lampaul-Ploudalmézeau. Semaine n° 1 : du 9 au 14 juillet / semaine n° 2 : du 16 au 21 juillet / Semaine n° 3 : du 23 au 28 juillet. **Pré-inscription jusqu'au 27 juin** au 02.98.27.98.45 ou enfance-jeunesse@comcom-crozon.bzh

Cinéma Rocamadour – Salle classée Art et Essai

LES CHEVALIERS DU ZODIAQUE

vendredi 9 et dimanche 11 à 20h30

MARINETTE

samedi 10 et mardi 13 à 20h30 - dimanche 11 à 17h (sortie nationale)

OMAR LA FRAISE

lundi 12 à 20h30

L'AMOUR ET LES FORETS

mercredi 14 à 20h30

LE PROCESSUS DE PAIX

jeudi 15 à 20h30 (sortie nationale)

Petites annonces

Rachat d'or le mercredi 14 juin au restaurant l'Emigrant, 30 rue des Quatre Vents.

Vend vélo 20 pouces ZAC NAKAMURA pour enfant de 5 à 9 ans, 6 vitesses, garde-boue, bon état, 55 €, ☎ 06.75.36.97.89

Vend tondeuse tracteur autoportée type VL26BH, année avril 2014, 700€ (valeur neuve 1.600€), ☎ 06.37.94.30.54

Urgent : cherche maison à louer à l'année sur Camaret, 2 chambres, mère travaillant enfant scolarisé sur la commune, ☎ 06.86.95.66.00

Cherche maison en location à l'année, 3 chambres, ☎ 06.13.49.02.12

Cherche hangar ou garage sur Camaret à vendre ou à louer, ☎ 06.67.27.09.54

A louer 1 place de stationnement pour voiture dans cour fermée, centre-ville de Camaret, ☎ 06.82.24.04.72

Merci de ne pas jeter sur la voie publique